

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 82/211 / SGG du 18/03/82
portant nomination de Mr. MIKOUIZA
Benjamin, en qualité de Directeur
Administratif et Financier de la
Société Congolaise des Bois de OUESSO.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la Loi n°25/80 du 13/11/80 portant amendement de l'Article 47 de la Constitution ;
Vu la loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires ;
Vu le Décret N°82/049 du 18/01/82 fixant les attributions des Ministres ;
Vu le Décret n°79/154 du 4/4/79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret N°80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le Rectificatif n°81/016 du 26/01/81 au décret n°80/644 susvisé ;
Le Conseil de Cabinet entendu;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur MIKOUIZA Benjamin, Professeur Technique Adjoint, est nommé Directeur Administratif et Financier de la Société Congolaise des Bois de Ouessou (S.C.B.O.).

Article 2.- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par la Société Congolaise des Bois de Ouessou qui est en outre redevable envers le Trésor Public de la contribution patronale pour la constitution de sa pension de retraite.

Article 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

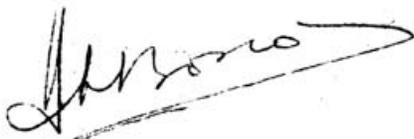
.../...

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

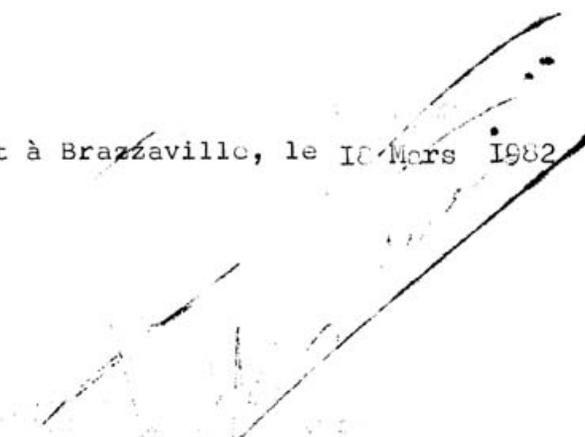
Fait à Brazzaville, le 10 Mars 1982

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Eaux et Forêts,

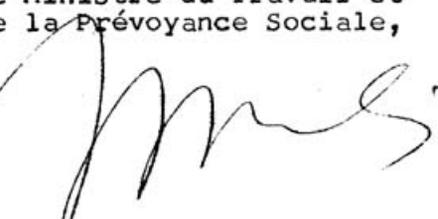


Henri DJOMBO.



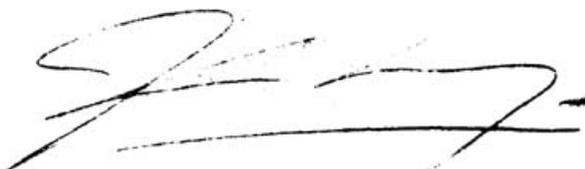
Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONGA.

Le Ministre des Finances,



Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.

